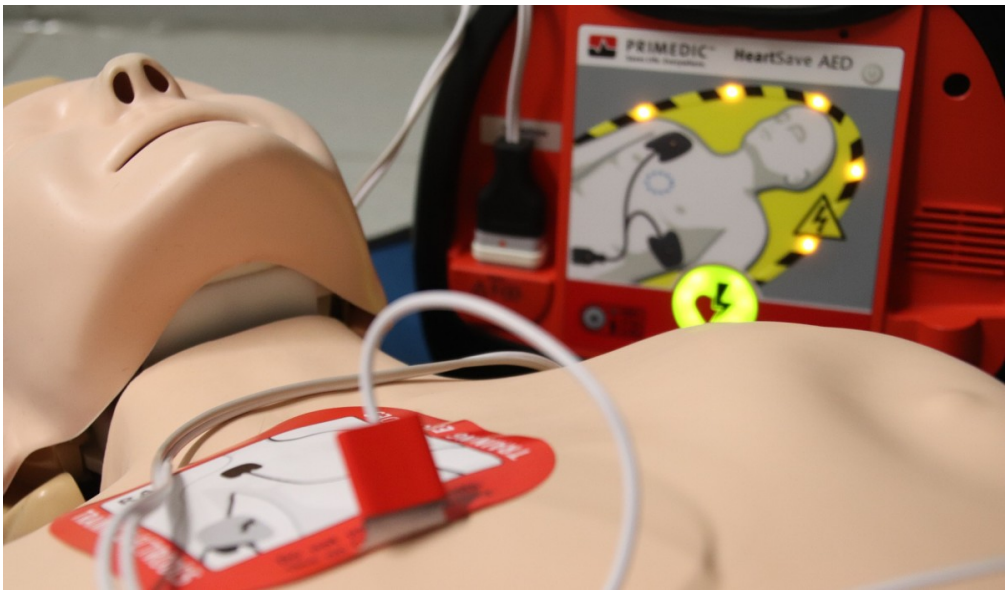
Recyclage secourisme d'entreprise

Réactivez vos automatismes et gardez votre agrément!



Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

Pour réactiver et perfectionner vos automatismes lors d'une éventuelle intervention de secours, il est indispensable à tout secouriste d'entreprise de se recycler annuellement pour maintenir son agrément.

objectif

Révision et perfectionnement des automatismes appropriés aux multiples situations dont vous devriez faire face lors d'une éventuelle intervention en qualité de secouriste.

Détails sur la formation:

Public cible

Toute personne ayant un certificat de secourisme industriel.

PRÉREQUIS :
Être titulaire d'un certificat de secourisme industriel depuis moins d'un an (recyclage annuel)

DETAILS SUR LA FORMATION

Attestation de recyclage de secourisme industriel.

Prix: 100 €

Durée: 6h00

Dates:
• 07-12-2026
• 09-03-2027
• 10-06-2027
Horaire : de 8h00 à 15h00
Lieu : efp - 292b rue de Stalle - 1180 Uccle

Places: Min. 8 - Max. 12

CONDITIONS D'ADMISSION

Document à fournir AVANT le début du cours :
(A envoyer par mail à l'adresse : gardiennage@efp.be)
- Copie du certificat de Secourisme Industriel daté de moins d'un an;
OU
- Copie de l'attestation de recyclage annuel en Secourisme datée de moins d'un an + copie du Certificat de Secourisme Industriel.

L'identité du candidat peut être demandée à tout moment, notamment lors de formations/examens certifiants.
Le coût de la formation est à payer à l'inscription.